

# Les leçons du déshonneur de Lot

Prêché dimanche le 21 janvier 2018  
À l'Église réformée baptiste de Nantes  
<https://nantespourchrist.org/>  
Par : Marcel Longchamps

**Texte** : Genèse 19 : 30-38

## **Proposition** :

- 1) La grande détresse V. 30
- 2) Le grand péché V. 31-36
- 3) Les grandes conséquences V. 37-38

## **INTRODUCTION**

Nous avons vu dans le sermon sur la destruction de Sodome et Gomorrhe que le Seigneur est Fidèle : il punit sévèrement le péché et il révèle sans ménagements les faiblesses et les forces de ses élus.

Les péchés de Lot sont nombreux. Il a d'abord fait un choix initial **mondain** en décidant d'aller habiter au milieu d'une ville corrompue. Il a par la suite fait preuve de **convoitise** en demeurant dans cette ville malgré le fait qu'il avait observé leur méchanceté. Lors de la visite des anges pour annoncer le jugement des villes, il a fait preuve de **lenteur à obéir, l'opposition aux directives divines, d'abus de la grâce et d'entêtement**.

Comme il était malgré toutes ses faiblesses et ses misères un élu, le Seigneur nous raconte ses points forts : l'hospitalité, la générosité, le courage, la bienveillance et le respect des lois sacrées de l'hospitalité.

Le passage que nous allons étudier aujourd'hui nous démontre que tout péché a de graves conséquences. Le Seigneur continue fidèlement sa conduite de nos vies malgré nos manquements. Cependant, il ne nous exempte pas des conséquences temporelles (sur cette terre) de nos péchés.

Celles-ci sont beaucoup plus graves et plus longues que nous le croyons.

## I) LA GRANDE DÉTRESSE V. 30

Le Seigneur permet que nous assistions aux derniers jours de Lot. Son histoire est triste, douloureuse et pénible. Cependant, Dieu permet qu'elle soit enregistrée dans les Saintes Écritures pour notre instruction.

Romains 15 : 4 (Ostervald)

*4 Or, tout ce qui a été écrit autrefois, a été écrit pour notre instruction, afin que, par la patience et la consolation que donnent les Écritures, nous possédions l'espérance.*

1 Corinthiens 10 : 11

*9 Et ne tentons point le Christ, comme quelques-uns d'entre eux le tentèrent ; et ils périrent par les serpents.*

*10 Et ne murmurez point, comme quelques-uns d'entre eux murmurèrent ; et ils périrent par l'exterminateur.*

*11 Or, toutes ces choses leur arrivaient pour servir d'exemple ; et elles sont écrites pour nous instruire, nous qui sommes parvenus aux derniers temps.*

Genèse 19 : 30

*30 Et Lot monta de Tsoar, et habita dans la montagne avec ses deux filles, car il craignait de demeurer dans Tsoar ; et il demeura dans une caverne, lui et ses deux filles.*

Rappelons-nous que c'était Lot lui-même qui avait demandé la grâce d'épargner Tsoar car il avait l'intention de s'y réfugier (une autre ville méchante et hautement corrompue.

Rappelons-nous également ce que le Seigneur lui avait commandé avant qu'il fasse cette requête :

Genèse 19 : 17

*17 Or, dès qu'ils les eurent fait sortir, l'un d'eux dit : Sauve ta vie ; ne regarde point derrière toi, et ne t'arrête en aucun endroit de la plaine ; sauve-toi vers la montagne, de peur que tu ne périsses.*

Il arrive que nos demandes au Seigneur soient inappropriées et que leur exaucement n'apporte pas l'effet escompté. Il n'est jamais prudent ni sage de s'opposer aux directives claires de Dieu. Voyons maintenant les conséquences des actions de Lot.

Lot est dorénavant hanté et poursuivi par la terreur :

A) La terreur du jugement Divin

Le spectacle terrifiant de la destruction des quatre villes coupables.

Deutéronome 29 : 23

*23 Lorsque toute la terre de ce pays ne sera que soufre et sel, et qu'embrasement, qu'elle ne sera point ensemencée, qu'elle ne fera rien germer, et que nulle herbe n'y poussera, comme après la subversion de Sodome, de Gomorrhe, d'Adma et de Tséboïm, que l'Éternel détruisit dans sa colère et dans son indignation, -*

Il restait sans doute à Lot suffisamment de lucidité spirituelle pour qu'il se rende compte que Tsoar était également corrompue. Il a probablement réalisé que sa demande manquait de discernement et de sagesse. La peur d'un jugement similaire aux autres quatre villes détruites l'a inspiré à fuir cet endroit et à se réfugier là où le Seigneur lui avait indiqué (sauve-toi vers la montagne, verset 17).

Voilà Lot dans un état de solitude, de tremblement, et de pauvreté. Nous ne pouvons que constater ici une leçon : le Seigneur le rétribue en lui donnant le contraire de ce qu'il convoitait (la loi de la rétribution). Lot convoitait les richesses et l'aisance et voila que Dieu lui fasse connaître la pauvreté et la limitation de sa liberté.

B) La terreur des hommes

Lot appréhendait la colère des citoyens de Tsoar contre lui et ses deux filles qui peuvent l'avoir regardé comme étant la cause du jugement des villes.

Ésaïe 51 : 12

*12 C'est moi, c'est moi qui vous console. Qui es-tu, pour avoir peur de l'homme mortel, du fils de l'homme qui deviendra comme l'herbe ;*

C) La terreur de la conscience

Il est probable que Lot à son arrivée à Tsoar profita de ce calme relatif pour songer aux erreurs et aux péchés de sa vie passée à Sodome. Ces accusations

et ces reproches l'amènèrent à être agité et à prendre la décision d'obéir aux directives du Seigneur.

## II) LE GRAND PÉCHÉ V. 31-36

Genèse 19 : 31-36

*31 Et l'aînée dit à la plus jeune : Notre père est vieux, et il n'y a personne sur la terre pour venir vers nous, selon la coutume de tous les pays.*

*32 Viens, faisons boire du vin à notre père, et couchons avec lui, afin que nous conservions la race de notre père.*

*33 Elles firent donc boire du vin à leur père cette nuit-là. Et l'aînée vint, et coucha avec son père ; mais il ne s'aperçut ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.*

*34 Et le lendemain, l'aînée dit à la plus jeune : Voici, j'ai couché la nuit passée avec mon père ; faisons-lui boire du vin encore cette nuit ; puis va, couche avec lui, et nous conserverons la race de notre père.*

*35 Elles firent donc, encore cette nuit-là, boire du vin à leur père. Et la plus jeune se leva et coucha avec lui ; mais il ne s'aperçut ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.*

*36 Et les deux filles de Lot conçurent de leur père.*

### A) L'incrédulité

À peine Lot avait atteint Tsoar (requête que Dieu lui avait accordée) qu'il resomba dans son péché de manquer de confiance en l'Éternel de le protéger même dans cette ville méchante. Comme le péché de l'incrédulité est difficilement corrigible!

### B) Le choix de moyens dangereux pour soulager ses angoisses

Lorsque nous sommes envahis par la peur, nous devons avoir le réflexe de se diriger avec confiance au trône de la grâce. Lot avait probablement développé l'habitude de noyer ses souffrances par le moyen du vin (sinon il n'aurait pas tombé si facilement dans ce péché). Ces filles connaissaient sa faiblesse et complotèrent pour l'utiliser contre lui à deux reprises.

Les deux filles semblaient devoir agir avec de bonnes intentions. Nous devons apprendre que parfois de bonnes intentions peuvent conduire à des actions pécheresses très graves. L'inceste ne trouve ici aucune excuse.

Ce passage nous illustre le fait que même les élus peuvent continuer à pécher malgré la sévérité des jugements divins sur les villes impies. Sans la grâce de Dieu, les jugements divins de restreindront pas les cœurs de pratiques pécheresses.

### Apocalypse 9 : 18-21

*18 La troisième partie des hommes fut tuée par ces trois choses, par le feu, par la fumée, et par le soufre, qui sortaient de leur bouche.*

*19 Car leur pouvoir était dans leurs bouches et dans leurs queues, et leurs queues, semblables à des serpents, avaient des têtes ; et par celles-ci elles faisaient du mal.*

*20 Et le reste des hommes qui ne furent pas tués par ces plaies, ne se repentirent point des œuvres de leurs mains, pour cesser d'adorer les démons, et les idoles d'or, d'argent, d'airain, de pierre, et de bois, qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher.*

*21 Ils ne se repentirent pas de leurs meurtres, ni de leurs enchantements, ni de leurs impudicités, ni de leurs rapines.*

*Version David Martin 1855*

*21 Ils ne se repentirent point aussi de leurs meurtres, ni de leurs empoisonnements, ni de leur impudicité, ni de leurs larcins.*

### C) La honte

À deux reprises, Lot d'enivra et à deux reprises, il commit le même péché d'inceste. Ce péché l'amenait dans les mêmes profondeurs du péché que ceux de Sodome et des trois autres villes. Soyons humiliés de constater jusqu'à quel point même un élu de Dieu peut sombrer dans la bassesse.

## III) LES GRANDES CONSÉQUENCES V. 37-38

Les conséquences du péché sont toujours plus graves que nous ne le croyons. De plus, les conséquences temporelles s'étendent sur toute la vie terrestre du pécheur et même au-delà car les deux fils qui naquirent des filles de Lot sombrèrent dans l'idolâtrie et devinrent des féroces ennemis de la nation d'Israël.

### A) Conséquences personnelles

**. Le silence de Dieu sur le nom de Lot**

Le Seigneur ne permit pas que le record du reste de sa vie ne soit consigné dans la Bible. Le Seigneur ne nous donne aucun détail sur sa mort et son ensevelissement.

B) Conséquences nationales (sur le futur de la nation d'Israël)

Les Ammonites et les Moabites devinrent des ennemis invétérés d'Israël. Ils sont mentionnés jusqu'au deuxième siècle après Jésus-Christ. Leurs principales divinités furent Moloc et Kemosch.

1 Rois 11 : 7

*7 Alors Salomon bâtit sur la montagne qui est en face de Jérusalem un haut lieu pour Kemosch, l'abomination de Moab, et pour Moloc, l'abomination des fils d'Ammon.*

C) Conséquences pédagogiques nécessaires

. Les élus sont bénéficiaires d'extraordinaires miséricordes divines mais demeurent capables de sombrer dans de très graves péchés. La miséricorde divine ne garantit pas l'élus contre ingratitude et l'incrédulité.

. Il est difficile même pour les élus de ne pas ressentir ou de ne pas être influencés par l'entourage et les associations mondaines.

. La terrible folie de la mondanité.

. Le grand besoin de sagesse pour demander au Seigneur de nous donner des grâces préventives concernant les occasions de pécher.

. Les profondeurs affreuses de la dépravation humaine.

. La surveillance particulière que les élus doivent accorder pour prévenir les péchés de la chair : usage immodéré de l'alcool, prudence face aux dérapages de la sexualité.

. Le grand danger de ne pas concentrer son besoin d'aide et de réconfort auprès du Seigneur Lui-Même (préférer les dangereuses béquilles humaines dans lesquelles nous sommes portés à se confier : les plaisirs des sens.

. La grande fidélité de Dieu dans la description des faiblesses et des forces de ses élus.

## **APPLICATIONS**

1) Méditons sur les dangers de toutes formes de désobéissance au Seigneur et les mauvais choix dans nos vies et leurs terribles conséquences spirituelles : mondanité, incrédulité, oppositions aux directives divines, aveuglement, etc.

2) Demandons au Seigneur de nous montrer la profondeur de nos misères et de notre corruption.

Jérémie 17 : 7-10

*7 Béni soit l'homme qui se confie en l'Éternel, dont l'Éternel est la confiance !*

*8 Il sera comme un arbre planté près des eaux, qui étend ses racines le long d'une eau courante ; qui, lorsque vient la chaleur, ne la craint point, mais dont la feuille est verte ; il n'est point en peine dans l'année de sécheresse, et ne cesse pas de porter du fruit.*

*9 Le cœur est trompeur par-dessus tout, et désespérément malin ; qui le connaîtra ?*

*10 Moi, l'Éternel, je sonde le cœur, et j'éprouve les reins ; et cela pour rendre à chacun selon ses voies, selon le fruit de ses actions.*

3) Les péchés (même petits) des croyants ont des graves conséquences : sur nos vies personnelles, sur la vie nationale, et nous enseignent que Dieu permet que les conséquences temporelles dues aux péchés ne nous soient pas épargnées. Nous devons aussi comprendre que les conséquences des péchés dépassent notre durée de vie personnelle et peuvent s'étaler sur plusieurs années (voire siècles).

**BÉNI SOIT NOTRE GRAND, GLORIEUX ET MISÉRICORDIEUX  
SEIGNEUR POUR L'ÉTERNITÉ!**

**A M E N !**

